



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation du Pres Université de Grenoble



novembre 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Rapport d'évaluation du Pres Université de Grenoble



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des établissements

Le Directeur

Philippe Tchamitchian

novembre 2011

Sommaire

Présentation	5
I – Un important potentiel de formation et de recherche qui irrigue l'ensemble du Sillon Alpin	5
1 ● Les établissements d'enseignement supérieur	5
2 ● Les organismes de recherche partenaires	5
3 ● Les instituts et grands instruments internationaux	5
4 ● Le Centre hospitalier universitaire	5
II – Grenoble au cœur du Sillon Alpin	5
1 ● Le Sillon Alpin	5
2 ● Grenoble sur deux sites	6
Organisation du site	7
I – Du GIP au Pres "Université de Grenoble"	7
II – L'Université de Grenoble pour porter une identité	8
1 ● Grenoble Université de l'Innovation, opération campus portée par le Pres	8
2 ● Un collège doctoral unique et le doctorat de l'Université de Grenoble pour porter l'excellence scientifique du site	8
3 ● L'Université de Grenoble au service de la vie étudiante	9
4 ● Le développement international	9
5 ● Un échec dans la mise en place d'une structure unique de valorisation	9
III – Une recherche sur l'ensemble du site qui vise l'excellence	10
1 ● Les projets "investissements d'avenir"	10
2 ● Le projet GIANT, l'excellence sur le site Ouest	10
Analyse stratégique	11
I – L'Université de Grenoble unique : un objectif non partagé	11
II – Une structure qui doit porter l'ensemble des missions et impliquer les organismes de recherche partenaires	11
Conclusion et recommandations	13
I – Les points forts	13
II – Les points faibles	13
III – Les recommandations	13
Liste des sigles	15
Observations du Pres	17
Organisation de l'évaluation	19

Présentation

I – Un important potentiel de formation et de recherche qui irrigue l'ensemble du Sillon Alpin

1 • Les établissements d'enseignement supérieur

Huit établissements d'enseignement supérieur sont répartis dans l'académie de Grenoble :

- quatre universités : Joseph Fourier (UJF, Grenoble 1), Pierre Mendès-France (UPMF, Grenoble 2), Stendhal (Grenoble 3) et l'université de Savoie ;
- un grand établissement : Institut Polytechnique de Grenoble (IPG) ;
- trois écoles : Institut d'études politiques de Grenoble (IEP), Grenoble école de management (GEM) et Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG).

L'ensemble représente près de 3 500 enseignants-chercheurs et enseignants, plus de 3 250 Biatoss et accueille plus de 65 000 étudiants (dont 15 % d'étrangers) dans 265 spécialités de master, 111 de licence, 138 de licence professionnelle et 39 filières ingénieurs. Le potentiel Recherche est constitué de 129 unités de recherche. En outre, 14 écoles doctorales accueillent près de 4 000 doctorants dont 45 % d'étrangers.

2 • Les organismes de recherche partenaires

Au potentiel de recherche universitaire s'ajoute celui des organismes qui, au sein d'unités propres ou mixtes, sont des partenaires incontournables avec un nombre significatif d'acteurs de la recherche : CEA, effectif moyen 2 000 personnes¹ ; CNRS, 2 150 personnes ; INRIA, 650 personnes ; Cemagref, 160 personnes ; Inserm, 161 personnes².

3 • Les instituts et grands instruments internationaux

La présence de nombreux instituts et grands instruments à financement souvent international est une autre spécificité du site : ESRF (European synchrotron facility), EMBL (European molecular biology laboratory), ILL (Institut Laüe-Langevin) et le CERN.

4 • Le Centre hospitalier universitaire

Le CHU de Grenoble (7 500 agents, dont 437 personnels hospitalo-universitaires) porte la recherche clinique sur le site grenoblois.

II – Grenoble au cœur du Sillon Alpin

1 • Le Sillon Alpin

Le Sillon Alpin est un territoire qui s'étend sur l'ensemble des Alpes du Nord et relie les villes d'Annecy, Chambéry, Grenoble et Valence. Son tissu économique est dominé par les filières scientifiques et technologiques, principalement autour de 2 pôles : Energie (solaire et photovoltaïque, filière hydrogène, énergies nouvelles) et Micro et Nano technologies. La recherche publique et privée mobilise quelques 20 000 emplois.

La proximité de la Suisse et de l'Italie favorise les collaborations scientifiques transfrontalières.

¹ Source CEA : http://www.lyon-spiral.org/campagne_2003/b_grenoble/f_cea_grenoble.html

² Sources des données chiffrées pour CNRS, INRIA, Cemagref, Insem : Pres et projet Idex Grenoble.

2 • Grenoble sur deux sites

L'agglomération grenobloise voit son enseignement supérieur et sa recherche concentrés principalement sur deux sites de part et d'autre du centre ville, reliés par une ligne de tramway. Le site Est regroupe sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères les trois universités grenobloises et une partie de l'IPG. Le site Ouest, dénommé "presqu'île scientifique", accueille principalement le CEA, une seconde partie de l'IPG ainsi que les instituts et grands instruments internationaux.

Organisation du site



I – Du GIP au Pres “Université de Grenoble”

La coopération interuniversitaire sur le site grenoblois, initiée dès 1992 par la constitution du GIP “Pôle universitaire et scientifique de Grenoble”, poursuivie en 2005 par celle du GIP “Grenoble Universités”, est désormais structurée depuis juin 2009 en un Pôle de recherche et d’enseignement supérieur (Pres) sous statut d’EPCS et dénommé “Université de Grenoble” (UdG). Ce statut, fortement encouragé par le ministère, a permis au Pres nouvellement constitué de répondre à l’appel à projets “opération campus”.

Aux cinq premiers membres fondateurs (UJF, UPMF, Stendhal, IPG et IEP) s’est ajoutée plus récemment en 2010 l’université de Savoie, initialement membre associé. L’ensemble du potentiel enseignement supérieur du Sillon Alpin est ainsi représenté au sein du Pres. En sont membres associés, l’ENSAG, le Crous et les trois collectivités territoriales (région Rhône-Alpes, communauté d’agglomération Grenoble-Alpes métropole, ville de Grenoble).

Les statuts du Pres prévoient les missions suivantes :

- pilotage et suivi d’exécution de l’opération campus “Grenoble Université de l’Innovation”,
- délivrance du doctorat de l’UdG et la gestion du collège doctoral de site,
- développement international du site,
- accroissement de la visibilité internationale (signature unique “Université de Grenoble” sur les publications et activités de recherche, développement de partenariats internationaux),
- promotion du potentiel recherche du site,
- participation à la valorisation des activités de recherche,
- création et gestion des services de la vie étudiante,
- gestion de projets communs,
- gestion du patrimoine mis en commun.

Dans le décret de création du Pres, il est précisé que ces missions ont été établies “dans la perspective de la constitution d’un nouvel établissement universitaire et scientifique”.

Pour réaliser ses missions, le Pres s’appuie principalement sur un conseil d’administration (CA) de 30 membres et sur 4 directions¹. Les décisions du CA sont prises à la majorité des membres présents ou représentés et à l’unanimité des présidents et chefs d’établissement des membres fondateurs². Un directeur exécutif est responsable de l’ensemble des services et fonctions supports. 108 personnels sont mis à disposition ou affectés au Pres, dont 54 de catégorie A. Un Comité technique regroupe tous les DGS des membres fondateurs.

Hors financement de l’opération campus et outre la mise à disposition de personnels des établissements membres, le Pres dispose principalement de 4 types de ressources :

- subventions d’Etat,
- subventions des collectivités territoriales,
- financement des membres fondateurs,
- ressources propres (prestations de service, droits étudiants, partenariats et autres).

Pour un budget prévisionnel 2011 d’environ 11 M€ en recettes, la répartition entre les 4 postes est de 18,4 %, 20,9 %, 25,6 %, et 35,1 %, respectivement.

¹ Direction du développement du site Est ; Direction des relations internationales ; Direction du collège doctoral de site ; Direction de la vie étudiante.

² Source : statuts du Pres.

II – L'Université de Grenoble pour porter une identité

1 • Grenoble Université de l'Innovation, opération campus portée par le Pres

Le projet Grenoble Université de l'Innovation (GUI), réponse du site grenoblois à l'opération campus, a permis d'impliquer dans une vision stratégique partagée de développement du site tous les établissements d'enseignement supérieur (Grenoble 1, 2 et 3, IPG et IEP) et les autres établissements de recherche et/ou de formation (CEA, CNRS, INRIA, Cemagref, CHU et GEM). S'y sont joints le Crous pour les aspects logement et vie étudiante, la CCI en lien avec les pôles de compétitivité ainsi que les collectivités territoriales.

Pour "piloter, mettre en œuvre et suivre l'exécution" de ce projet GUI, le Pres s'est doté d'une instance de pilotage, le comité GUI, et d'une équipe-projet.

Le comité GUI est composé de 2 collèges (membres fondateurs et organismes partenaires). Il examine le budget et le programme annuel d'actions. Les collectivités, membres associés, sont invitées.

L'équipe-projet du site Est initialement constituée de 4 personnes (un architecte-urbaniste directeur du développement du site Est, une assistante de direction et 2 ingénieurs pour les marchés et contrats) s'est étoffée en 2010 de 2 chefs de projet immobilier et d'un assistant-chef de projet immobilier. Cette équipe adaptée avec des personnes aux compétences complémentaires peut avec efficacité aborder la phase de réalisation et de suivi du projet GUI qui s'est vu en juillet 2009 attribuer par l'Etat une dotation en capital de 400 M€.

Sur le site Ouest, une équipe-projet est en place pour chaque projet de l'opération campus (projets CEA, projet logements et projet GreEn-ER). La coordination est assurée par un chef de projet Ouest.

Un projet de convention partenariale de site fournit un cadre financier avec des moyens répartis selon 3 axes - SHS, Sciences exactes et techniques et Vie de campus -, pour un montant total de 371 M€ d'investissements sur les sites Est et Ouest.

Trois projets en Partenariat Public Privé (PPP) seront lancés pour l'équivalent de 216 M€, l'appel d'offres pour le premier vient d'être ouvert. Les intérêts générés ont permis de dégager 21 M€ supplémentaires afin de financer les études préalables aux dossiers PPP et des travaux d'amélioration de la vie de campus.

Sans entrer dans le détail des nombreux déménagements, réhabilitations et constructions nouvelles, on peut mettre à l'actif du Pres :

- l'esprit de collaboration qui a prévalu lors de la construction de ce projet global concernant les sites Est et Ouest, sans oublier les infrastructures de liaison intersites,
- l'intégration du projet à son environnement urbain,
- une vision scientifique stratégique d'ensemble reposant sur des enjeux de société - Information, Planète durable, Santé, Innovation et société -, où tous les partenaires impliqués ont trouvé leur place.

Les structures de pilotage et de suivi mises en place (comité GUI et équipe technique) devraient assurer le succès de la réalisation future de cet ambitieux projet.

2 • Un collège doctoral unique et le doctorat de l'Université de Grenoble pour porter l'excellence scientifique du site

La mise en place d'un collège doctoral unique et la délivrance du doctorat de l'Université de Grenoble s'inscrivent dans l'un des objectifs du Pres, "assurer la visibilité nationale et internationale de l'excellence scientifique du site".

Le collège doctoral doit regrouper l'ensemble des écoles doctorales. Des modalités communes à toutes les thèses ont été adoptées : inscription de tous les doctorants à l'UdG, charte des thèses et dépôt électronique avec une page de présentation selon un modèle unique. Elles mènent à la délivrance du doctorat sous le sceau de l'Université de Grenoble.

Ces dispositions, qui concernent 4 000 doctorants (dont 45 % d'étrangers) et 500 thèses soutenues par an, sont en principe actées mais ne sont cependant pas encore toutes opérationnelles : le conseil du collège doctoral n'est pas encore élu et, surtout, l'un des membres fondateurs du Pres (IPG) n'a pas transféré à celui-ci l'entière compétence

doctorale permettant le sceau unique (2 ED sont concernées). L'IPG accepte toutes les autres modalités communes précitées mais demande au ministère de tutelle de pouvoir délivrer dans certains cas le doctorat sous une forme de cohabilitation pour conserver son autonomie de stratégie, à l'international en particulier. Cette position est perçue comme une rupture des engagements pris lors de la création du Pres.

Pour dépasser cette situation de blocage, qui ne concerne qu'un petit nombre de thèses (30 à 40), une position pragmatique a été adoptée : montrer que le collège fonctionne en organisant notamment l'élection de son conseil en février 2011. De nouvelles actions sont prévues à court terme, en particulier la mise en place de 4 labels pour toutes les thèses UdG : Recherche-Ingénierie-Industrie, Enseignement Supérieur et Recherche, Collectivités publiques et Création d'entreprises.

Cela peut provoquer un effet d'entraînement et aider à vaincre les réticences sur la mise en place du doctorat unique de l'Université de Grenoble.

3 • L'Université de Grenoble au service de la vie étudiante

L'objectif d'améliorer la vie étudiante, renforçant ainsi pour les étudiants l'attractivité nationale comme internationale du site grenoblois (pourtant géographiquement excentré), est le mieux partagé par l'ensemble des membres du Pres. La collaboration interuniversitaire sur la mission statutaire du Pres "création et gestion des services de la vie étudiante" fonctionne bien, dans la continuité des actions du GIP Grenoble Universités qui s'étaient déjà traduites par de nombreuses réalisations concrètes (Centre de Santé, soins et prévention, par exemple).

Cette mission couvre de nombreux champs : accueil, vie associative, culture, santé, handicap, etc. Une Direction de la vie étudiante met en œuvre les actions de cette mission et une Commission de la vie étudiante formule avis et propositions. Son responsable est le VP-CEVU d'une université membre fondateur, le coresponsable est un élu étudiant.

Une Maison de l'entrepreneuriat étudiant porte les actions de sensibilisation et formation à la création d'entreprises.

Une convention d'association a été signée entre le Crous et le Pres Université de Grenoble afin de définir des objectifs communs et optimiser la collaboration en matière de vie étudiante. Rappelons également le volet "Vie de campus" de l'opération campus. Toutes ces actions visent au bien-être des étudiants, à leur réussite et à leur insertion dans leur vie professionnelle, contribuant ainsi à l'attractivité du site en renforçant leur sentiment d'appartenance à l'UdG.

4 • Le développement international

Le développement international est porté par la direction des affaires internationales. L'accent a été mis sur l'accueil et l'intégration des chercheurs et étudiants étrangers. L'attractivité internationale du site au niveau doctoral est reconnue. Beaucoup d'accords de développement et de promotion internationale ont été signés avec les pays émergents et de nombreux masters sont cohabilités.

Une stratégie politique unique a cependant du mal à émerger dans la crainte que le Pres ne fasse "écran" à la visibilité internationale de chacun.

5 • Un échec dans la mise en place d'une structure unique de valorisation

La promotion du potentiel recherche du site, autre mission statutaire, ne saurait s'envisager sans une participation à la valorisation des activités de recherche.

Des structures performantes existaient avant la constitution du Pres où de nombreux acteurs de la recherche étaient partie prenante :

- FLORALIS, filiale de valorisation de l'UJF (soutien technique à l'amorçage d'activités innovantes),
- GRAIN (Grenoble Alpes Innovation), incubateur public impliquant CEA, CNRS, IPG, UJF, UPMF, Stendhal et l'université de Savoie,
- GRAVIT (Grenoble Alpes Valorisation Innovation Technologies), dispositif de soutien aux projets innovants sur le territoire Grenoble-Alpes, regroupant les mêmes partenaires avec ESRF, INRIA et université de Savoie en plus,
- INPG entreprise SA, filiale de valorisation de l'IPG.

Une proposition de regroupement de ces structures de valorisation, portée par l'UdG, et qui aurait constitué la réponse du Pres à l'appel national à projets pour la création d'une Société d'accélération du transfert de technologie (Satt) n'a pas reçu l'aval de tous les membres. Deux projets Satt ont été déposés (l'un autour de FLORALIS, l'autre autour de GRAIN et GRAVIT), ce qui prive le Pres d'une structure unique où l'on aurait pu privilégier la recherche de complémentarité entre structures existantes. Cette concurrence, relevée par beaucoup d'observateurs extérieurs (AERES, Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, Chancellerie des universités, collectivités territoriales), apparaît inutile et contreproductive.

III – Une recherche sur l'ensemble du site qui vise l'excellence

1 • Les projets "investissements d'avenir"

La communauté scientifique du site Grenoble-Alpes se devait de répondre aux appels à projets dans le cadre du programme investissements d'avenir, en ce qui concerne notamment les équipements d'excellence (Equipex), les laboratoires d'excellence (Labex) et, surtout, initiative d'excellence (Idex).

Son projet Idex, "Grenoble Alpes Université de l'Innovation" (GUI+), est porté dans un choix stratégique revendiqué non par le Pres seul mais par un collectif de 14 partenaires constitué des 8 membres fondateurs et associés du Pres auxquels s'ajoutent les organismes de recherche (CEA, CNRS, Cemagref, INRIA, Inserm) et le CHU de Grenoble.

La structure retenue est celle d'une fondation de coopération scientifique (FCS) avec une gouvernance propre : un conseil d'administration pour la gestion et répartition des moyens, s'appuyant pour la définition des grandes orientations sur un conseil scientifique international.

Le projet GUI+ dans un objectif à 10 ans vise une dotation en capital de 1,2 Md€ (environ 41 M€ disponibles par an). Il reprend par souci de continuité les 4 enjeux sociétaux du projet campus GUI (Information, Planète durable, Santé, Innovation et société) qui deviennent 4 "priorités d'excellence" du projet avec 2 "actions d'excellence" par priorité, complétées par les actions "Formation" (avec un conseil pédagogique prévu) et "Accompagnement et vie de campus".

Les projets Equipex (51 dossiers déposés) et Labex (14 dossiers) ont été proposés en cohérence avec le projet GUI+. Neuf investissements Equipex (sur les 52 dossiers nationaux sélectionnés) ont été retenus. Financés à hauteur de 79,4 M€, ils permettront l'achat d'équipements scientifiques performants, aux meilleurs standards internationaux actuels.

Inscrit dans une dynamique régionale Rhône-Alpes, l'Idex GUI+ se veut complémentaire et non concurrentiel du projet Idex de Lyon / Saint-Etienne. Il vise à renforcer la visibilité internationale du site.

Porté par un chargé de mission et un conseiller en charge des relations avec les collectivités territoriales, le projet GUI+, monté en un temps record (moins de 2 mois) avec les 14 partenaires qui ont su dépasser leurs différences culturelles, est d'ores et déjà considéré sur le site comme "une victoire en soi".

2 • Le projet GIANT, l'excellence sur le site Ouest

Indépendamment du projet GUI+, le projet *Grenoble Innovation for Advanced New Technologies* (GIANT) s'est donné pour objectif de créer sur le site Ouest l'un des meilleurs campus dédiés à l'innovation sur les nanotechnologies dans 3 secteurs d'application : Technologies de l'information, Energie, Biotechnologies. Autour du CEA, initiateur du projet, se trouvent rassemblés l'IPG, GEM, l'UJF et les grands instruments et instituts (ESRF, ILL, EMBL, Institut Louis Néel du CNRS). Sur le modèle de MINATEC (CEA-IPG), déjà présent sur le site, GIANT veut s'organiser en centres d'excellence où la collaboration entre chercheurs, étudiants et entreprises vise à favoriser la démarche d'innovation et son transfert industriel.

GIANT revendique une gouvernance particulièrement efficace car très resserrée, dédiée au seul pilotage de projets, et sans structure juridique support.

Avec un investissement total prévu de 1,2 Md€ d'ici 2015, sur une surface de 220 hectares, le site Ouest a vocation à accueillir 10 000 chercheurs, autant d'étudiants et 7 000 emplois industriels dans 6 centres d'excellence pour la partie recherche et innovation (500 M€ prévus), ainsi que 10 000 habitants pour la partie aménagement urbain du projet, labellisé ECOCITE (300 M€). Les infrastructures de transport (financées à hauteur de 400 M€) prévoient de privilégier les déplacements "bas carbone".

Ce projet, inscrit au CPER, est très soutenu par les collectivités locales et recouvre pour une grande part la partie ouest du plan campus grenoblois.

Analyse stratégique



I – L'Université de Grenoble unique : un objectif non partagé

Lors de la constitution du Pres, tous ses membres fondateurs voyaient en cet EPCS une structure permettant de travailler déjà à la mise en œuvre des missions statutaires (cf. supra), mais aussi une structure transitoire dans la perspective de constituer un nouvel établissement universitaire et scientifique. Deux ans après la création du Pres, cet objectif final n'est plus partagé, ou plus exactement il y a désaccord sur le statut et les missions de ce nouvel établissement. Aux partisans d'une université de plein exercice résultant d'une fusion des actuels 6 établissements en un seul, s'opposent les tenants d'une forme confédérale où chaque établissement garderait la maîtrise de sa stratégie et sa visibilité nationale comme internationale propre.

Hors l'opération campus et la vie étudiante, toutes les missions du Pres sont impactées : sceau UdG pour toutes les thèses, signature unique sur les publications scientifiques, valorisation, développement international...

La règle d'unanimité entre les membres fondateurs s'avère inopérante pour sortir de l'impasse. Des points importants que l'on sait non consensuels ne viennent plus en débat ce qui ralentit, voire interdit, les prises de décision.

Cette situation est vécue comme "bloquante" par les acteurs de terrain, déjà habitués à travailler ensemble au sein de structures de recherche mixtes pour la plupart. Les élus enseignants-chercheurs, personnels et doctorants du CA rencontrés ont fait part de la "déception qui a succédé à une grande attente".

II – Une structure qui doit porter l'ensemble des missions et impliquer les organismes de recherche partenaires

Face à ces divergences de fond sur l'avenir de l'UdG, se profile le risque d'une recherche pilotée indépendamment du Pres. Une dichotomie de fait réapparaîtrait entre les sites Est et Ouest (ce que précisément le projet campus GUI s'est attaché à éviter):

- sur le site Ouest : Sciences, Technologie avancée, Innovation, pôle d'excellence constitué des organismes de recherche (CEA principalement), de l'IPG et d'une partie de l'UJF, avec une gouvernance resserrée, dédiée au pilotage de projets (GIANT par exemple),
- sur le site Est : les universités "académiques" et la lourdeur réelle ou supposée de leurs CA. Le secteur Lettres-SHS (UPMF, Stendhal) verrait dès lors ses efforts de collaborations entre Sciences "dures" et SHS ruinés alors qu'ils étaient déjà couronnés d'un certain succès.

En effet, si l'UdG ne porte pas l'ensemble des missions qu'elle s'est données, on pourrait craindre qu'elle ne soit cantonnée à la gestion administrative et aux problèmes de formation jusqu'au niveau L, la recherche - réelle vitrine du site grenoblois -, entraînant dans son "sillage" les niveaux master, doctorat et les formations d'ingénieurs. On aurait dès lors inutilement créé avec le Pres un étage administratif supplémentaire et ce serait à coup sûr un échec pour tous.

Mieux vaut parier sur la dynamique fédératrice qu'engendre la conduite de grands projets. Dans cette dynamique, les organismes de recherche, par le potentiel qu'ils représentent, leur excellence reconnue et leur visibilité, sont incontournables. Le Pres dans le cas du projet Campus GUI a su les associer. Le projet Idex GUI+ également.

Quelle que soit l'option finale retenue, fusion ou fédération, la structure à construire devra permettre l'implication forte des EPST et EPIC. Les collectivités territoriales qui s'engagent financièrement et attendent sans nul doute un retour sur investissement, doivent également assumer leurs responsabilités et jouer leur rôle.

Devant les enjeux essentiels des projets d'excellence, les instances ministérielles pourraient (comme ce fut le cas lors de la création du Pres) faire connaître leur position. S'ils sont retenus et financés, ces projets constituent en effet la vision à 10-15 ans du développement de l'ensemble "Recherche-Innovation-Formation" du Sillon Alpin. Cette vision doit être partagée par tous.

Conclusion et recommandations



I – Les points forts

- Un potentiel de recherche considérable dans les laboratoires universitaires comme dans les organismes de recherche, d'où la notoriété du label "Grenoble" ;
- Un plan Campus bien piloté par le Pres ;
- Un collège doctoral de site et un doctorat sous sceau commun UdG qui s'affirment ;
- Un Pres dans une démarche d'amélioration constante de la vie étudiante ;
- Le rôle fédérateur des projets d'excellence sur le site, pour lesquels tous les acteurs (Pres, CHU et organismes de recherche) ont été étroitement associés, avec le soutien des collectivités locales.

II – Les points faibles

- Une divergence des positions des différents membres du Pres sur le devenir (fusion ou fédération ou confédération) de l'UdG qui impacte nombre de ses missions : ses actions et sa capacité d'organisation et de développement du site s'en trouvent limitées ;
- Des projets ambitieux (GUI, GUI+, GIANT) mais qui se recouvrent et qui sont pilotés par des structures différentes ;
- Un fonctionnement de l'EPCS vécu comme lourd comparé à celui du GIP et une règle d'unanimité qui paralyse les débats ;
- Des services encore peu (services informatiques) ou pas centralisés au niveau du Pres (les 2 SICD).

III – Les recommandations

- Construire impérativement une nouvelle organisation du site, acceptée par tous, répondant aux objectifs d'excellence et à un positionnement international, et permettant de garantir la pérennité des projets ;
- Travailler dans l'immédiat à la répartition des compétences entre l'EPCS-UdG et la FCS-GUI+ pour éviter doublons ou manques (prérogatives respectives des 2 CA, contours des actions "formation" et "vie étudiante" de GUI+ en regard des missions correspondantes de l'UdG, ...) ;
- Préciser les périmètres des projets intéressant les mêmes partenaires, GUI versus GIANT pour l'aménagement urbain, GUI+ versus GIANT pour la recherche ;
- Garder la cohérence d'un développement complémentaire et partagé entre les sites Est et Ouest ;
- Passer de la règle d'unanimité à celle d'une majorité qualifiée.

Liste des sigles

A

AERES Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

C

CA Conseil d'administration
CCI Chambre de commerce et d'industrie
CEA Commissariat à l'énergie atomique
Cemagref Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement
CEVU Conseil des études et de la vie universitaire
CHU Centre hospitalier universitaire
CNRS Centre national de la recherche scientifique
CPER Contrat de plan Etat Région
CRC Chambre régionale des comptes
CROUS Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS Conseil scientifique

D

DGS Directeur général des services

E

EC Enseignant-chercheur
ED École doctorale
ENSAG École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
EPCS Établissement public de coopération scientifique
EMBL *European molecular biology laboratory*
EPIC Établissement public à caractère industriel et commercial
EPST Établissement public à caractère scientifique et technologique
ESRF *European synchrotron facility*

F

FCS Fondation de coopération scientifique

G

GEM Grenoble École de management
GIANT *Grenoble innovation for advanced new technologies*
GIP Groupement d'intérêt public
GRAIN Grenoble Alpes innovation
GRAVIT Grenoble Alpes valorisation innovation technologies
GUI Grenoble université de l'innovation
GUI+ Grenoble Alpes université de l'innovation

I

IEP Institut d'études politiques
ILL Institut Laüe-Langevin
ING Institut polytechnique de Grenoble
INRIA Institut national de recherche en informatique et en automatique
Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale

M

MINATEC Campus d'innovation en micro et nanotechnologies

P

PPP Partenariat public-privé

Pres Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

S

Satt Société d'accélération du transfert de technologies

SICD Service interuniversitaire commun de documentation

SHS Sciences humaines et sociales

U

UdG Université de Grenoble

V

VP vice-président

Observations du président du PRES

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Agence d'Évaluation
de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
20, rue Vivienne
75 002 – PARIS

A l'attention de Monsieur Michel Cormier

Saint Martin d'Hères, le 15 juin 2011

Monsieur,

Nous avons bien reçu le rapport d'évaluation du PRES Université de Grenoble et nous vous en remercions. Il appelle de notre part les observations suivantes :

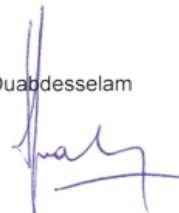
Le rapport est quasi exclusivement centré sur les problématiques du pôle grenoblois et semble méconnaître la présence du 6ème membre fondateur du PRES, l'université de Savoie. Cela contribue à donner une image faussée du PRES, dans son positionnement académique et territorial.

La restriction du tissu économique du Sillon Alpin aux deux seuls pôles Énergie (solaire et photovoltaïque, filière hydrogène, énergies nouvelles) et Micro et nano technologies nous semble restrictive et ne rend pas justement compte de la réalité économique ce territoire. Les industries de haute technologie représentent certes le premier secteur économique du territoire mais la métallurgie, la mécanique (en particulier la mécatronique) l'informatique, la chimie, le tourisme constituent également des activités de tout premier plan.

Par ailleurs, concernant le doctorat, Grenoble INP souhaite préciser qu'il demande la co-habilitation avec le PRES, en particulier, mais pas seulement, pour pouvoir délivrer sous son propre sceau de façon générale. Contrairement à ce qui est indiqué dans le rapport, cette demande concerne donc bien toutes les thèses en cours (900 environ) et pas seulement un petit nombre de cas.

Depuis la réalisation de ce rapport, le site Grenoble Alpes a été présélectionné dans le cadre de l'appel à projets Initiative d'Excellence et a précisé la réponse organisationnelle qu'il entend apporter aux problématiques soulevées dans ce rapport.

Farid Ouabdesselam



Président du PRES Université de Grenoble

Organisation de l'évaluation



La visite d'évaluation du Pres Université de Grenoble a eu lieu du 27 au 28 janvier 2011. Le comité d'évaluation était présidé par Claudette Lapersonne, professeur à l'université Paris Diderot - Paris VII.

Ont participé à l'évaluation :

Michel **Kaplan**, professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Jacqueline **Lagrée**, professeur, université Rennes 1 ;

François **Peccoud**, professeur, ancien président de l'université technologique de Compiègne ;

Laurence **Puel**, professeur, université Paris 11 Paris-Sud ;

Nicole **Le Querler**, professeur, université de Caen.

Michel **Granet**, délégué scientifique, représentait l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Delphine **Lecointre** a assuré la PAO.